



Réunion du : 23/05/22

Présidence : Patrick BOS

Présents : Yann CHARRETON, Patrick IMBERT, Pierre-Antoine MONTAGUT, Adrien ROUSSILHE, Thomas BESSON, Gérard CHEVALIER, Jean-Marc LACAMBRE, David AUZOLLE, Didier VAUR, Eric CANIS, Mohamadou SOW, Frédéric SELLIER.

Excusés : Yanick GADEN.

Le secrétariat est assuré, par Frédéric SELLIER.

Vœux de rétablissement à Messieurs Lacambre, Lacroze.

➤ **Désignations arbitres finales :**

Les propositions sont faites au comité directeur.

➤ **Convocation Gérard Courbon :**

Vu ce jour en réunion et rappel des devoirs de l'arbitre et le droit de réserve.

Rappel à tous les arbitres : Quand un incident se passe en match, l'arbitre doit faire un rapport circonstancié sur les faits et doit être envoyé au district dans les 48 heures.

➤ **Points sur les observateurs :**

Il manque 1 D1 à être vu deux fois.

4 arbitres D2 n'ont pas encore été vus.

Il reste 3 arbitres D3 à voir.

4 jeunes arbitres ont été vus

➤ **Formation Initiale 2022/2023 :**

Formation initiale de la saison 2022/2023 : Proposition des dates de la formation Initiale, vendredi 14 octobre et samedi 15 octobre et session du vendredi 21 octobre et samedi 22 octobre.

➤ **Questions diverses :**

- Remarque de Patrick Imbert, la CDA n'a pas un bon fonctionnement. Il faut revoir ce fonctionnement pour partager les tâches.

Il faut revoir le règlement intérieur.

Il faut répondre à certains mails urgents plus rapidement.

- Stage des jeunes arbitres le 25 juin

La séance est levée à 23h00.

Prochaine CDA le mardi 7 juin à 19h00.

Suite à une exclusion ou incidents au cours d'une rencontre, les arbitres doivent absolument le cocher sur la tablette dans la partie observation d'après-match et faire un rapport complet dans les 48 heures au District.

Tout arbitre ou toute personne ayant une question ou toute autre requête devra maintenant le faire par écrit en l'adressant au président ou au secrétaire et une réponse écrite lui sera transmise

Le Président
Patrick BOS

Le Secrétaire
Frédéric SELLIER